

**Séance extraordinaire du  
15 juin 2015**

Séance extraordinaire du Conseil municipal tenue aux lieu et heure habituels à laquelle sont présents monsieur le maire Francis St-Pierre, madame la conseillère Marie-Ève Dufour, messieurs les conseillers Yve Rouleau, Roland Pelletier, Jean-François Chabot, David Leblanc et Francis Rodrigue.

Tous formant quorum sous la présidence de monsieur Francis St-Pierre.

Monsieur le maire déclare la séance ouverte.

Monsieur Alain Lapierre, directeur général, agit à titre de secrétaire de la séance.

**AVIS DE CONVOCATION**

L'avis de convocation est lu et chacun confirme l'avoir reçu.

**RÉS. 2015-06-73**

**APPUI AU PROJET DU PONT COUVERT**

**Attendu que** le pont couvert doit être déplacé afin de pouvoir construire un nouveau pont qui répond au besoin des utilisateurs;

**Attendu que** la Corporation du Patrimoine de Saint-Anaclet-de-Lessard désire présenter un projet dans le cadre du programme d'infrastructure communautaire de Canada 150;

**Attendu que** le Conseil municipal appuie le projet et qu'il sera accessible à toute la population lorsqu'il sera complété;

**Attendu que** le Conseil municipal s'engage à maintenir en état les infrastructures du projet afin d'assurer une pérennité;

**Attendu que** nous considérons le pont couvert comme un bien patrimonial;

**Attendu que** nous souhaitons que pont soit sauvé de la démolition;

**En conséquence**, il est proposé par madame Marie-Ève Dufour, appuyé de monsieur Yve Rouleau et résolu à l'unanimité d'appuyer le projet du pont couvert que la Corporation du Patrimoine de Saint-Anaclet-de-Lessard désire présenter au programme d'infrastructure communautaire de Canada 150.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Le maire procède à la période de questions.

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

Sur proposition du président, la séance est levée.

---

Francis St-Pierre, maire

---

Alain Lapierre, directeur général